

sections

PIC Gonesse

le 11/04/2013



Le 18 avril, c'est la GRÈVE sur la PIC Gonesse !

Comme vous le savez, la PIC est touchée par de nombreux projets avec l'absorption du trafic de Pontoise, Richepin et Goussainville, et à ce titre, la direction lance une phase de discussions sous forme d'invitation à des réunions bilatérales. **Privilégiant le travail unitaire entrepris depuis janvier, les syndicats CGT, CFDT et SUD ont fait le choix de ne s'y rendre que groupés, ensemble**, afin d'avoir plus de poids et d'efficacité pour porter les demandes du personnel.

Nous avons donc été reçus vendredi 5, puis mercredi 10 avril. Le 5 avril nous n'avons guère avancé depuis les rencontres précédentes. Les promotions sont toujours au nombre de 42, sur l'emploi il y aurait 100 créations de postes liés au trafic supplémentaire, mais aucun poste en nuit ne serait créé. Au sujet des transports, la direction refuse toute aide au frais de déplacements ! Enfin, au sujet des intempéries, la direction - hors des collègues qui avaient été coincés au Bourget, et partiellement pour ceux de l'Aisne et de l'Oise - la direction refuse toujours de restituer les CA pris et d'octroyer des RC !

Hier, la direction nous a présenté la V0 (Version 0) de ce qu'elle se refuse encore à nommer une réorganisation et se retranche derrière des compensations financières pour faire avaler la pilule. Ces sommes avancées étant à minima dans la V0, elle annonce déjà une V1 où les montants seront améliorés mais soumis à accord et signature des organisations syndicales. **Il est hors de question pour nous d'accepter un tel chantage !**

Maintenant, il faut bien constater que toutes ces discussions avec la direction patinent, et qu'il nous appartient de faire avancer nos revendications en nous mobilisant le plus massivement possible. Car c'est bien par le rapport de force que nous créons que la direction sera obligée de nous écouter sérieusement ! La question de la grève ayant été débattue longuement lors des HMI intersyndicales, une écrasante majorité des présents s'étant prononcés pour une forte mobilisation, **les syndicats CGT, CFDT et SUD viennent de déposer chacun un préavis pour la journée du 18 avril (voir au verso) ! Aujourd'hui, par la grève, gagnons sur nos revendications !**

Restons UNIS et SOLIDAIRES, nous serons tous impactés ! De notre mobilisation dépendront notre avenir et nos conditions de travail sur la PIC Gonesse, aussi, soyons le plus nombreux possible aux rendez-vous suivants !

Tous aux HMI des lundi 15 et mardi 16 avril 2013

Jeudi 18 avril :

TOUTES et TOUS en GRÈVE !

Paris, le 10 avril 2013.

objet : dépôt d'un préavis de grève
sur la PIC Paris Nord Gonesse

Monsieur le Directeur,

Le syndicat SUD des services postaux parisiens dépose un préavis de grève d'une durée de 24 heures le jeudi 18 avril 2013. Pour les nuits et services cycliques il débutera le mercredi 17 avril à 20h00 et cessera vendredi 19 avril à 7h00. Ce préavis impactant l'ensemble des brigades. A ce titre, il est inconcevable que les éventuelles compensations fassent l'objet de chantage à une signature d'accord. Sachant notamment que de nombreuses problématiques récurrentes ne sont toujours pas réglées, à savoir :

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes.

La montée en charge, avec l'arrivée de nouveaux trafics va générer une aggravation de la pénibilité sur la PIC impactant l'ensemble des brigades. A ce titre, il est inconcevable que les éventuelles compensations fassent l'objet de chantage à une signature d'accord. Sachant notamment que de nombreuses problématiques récurrentes ne sont toujours pas réglées, à savoir :

MANAGEMENT : - arrêt des pressions et intimidations en tout genre sur le personnel,
- stricte application dans les halls de production des points actés en audiences,
- arrêt des contre-visites médicales et des entretiens de retour.

PROMOTIONS : - mise en place de plus d'équité et de transparence dans les promotions,
- augmentation significative du nombre de promus dans tous les grades et tous les horaires
- réel accès à la promotion des agents à aptitude réduite,
- mise en place de promotions pour les agents du S3C
- droit à au moins une promotion pour chaque agent travaillant sur la PIC sans obligation de changement d'horaires

EMPLOIS : - remplacement immédiat de tous les départs et comblement de tous les postes vacants
- transformation en CDI sur la PIC de tous les CDD
- effectifs supplémentaires correspondant à tout nouveau trafic récupéré



A Paris, le 10 avril 2013

A Monsieur le Directeur de la DOTC de Paris Nord
27 rue des Renaudes
75836 Paris Cedex 17

OBJET : Dépôt d'un préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le Syndicat des Services Postaux de Paris, avec sa Section locale de la PIC Paris Nord, vous informe du dépôt d'un préavis de grève d'une durée de 24 Heures pour la journée du jeudi 18 avril 2013 couvrant l'ensemble du personnel de la **PIC Paris Nord**, titulaires et contractuels, ainsi que celui appelé à le remplacer. Pour les services de nuit, il débutera le mercredi 17 avril à 21h00, et se terminera le vendredi 19 avril à 7h00. Il est motivé par les revendications suivantes :

La montée en charge, avec l'arrivée de nouveaux trafics va générer une aggravation de la pénibilité sur la PIC impactant l'ensemble des brigades. A ce titre, il est inconcevable que les éventuelles compensations fassent l'objet de chantage à une signature d'accord. Sachant notamment que de nombreuses problématiques récurrentes ne sont toujours pas réglées, à savoir :

Management :

- Arrêts des pressions et des intimidations en tout genre sur le personnel,
- Stricte application dans les halls de production des points actés en audiences,
- Arrêts des contrôles médicaux et des entretiens de retour.

Promotions

- Mise en place de plus d'équité et de transparence dans les promotions,
- Augmentation significative du nombre de promus dans tous les grades et tous les horaires,
- Réel accès à la promotion des personnes à aptitudes réduites,
- Mise en place de promotions pour les agents du S3C



SYNDICAT FRANÇAIS
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Monsieur Joël LEON
Directeur de la DOTC Paris Nord
27 rue des Renaudes
75820 PARIS CEDEX 17

Paris, le 10 avril 2013

de grève d'une durée de 24 heures le jeudi 18 avril 2013. Ce préavis impactant l'ensemble des brigades. A ce titre, il est inconcevable que les éventuelles compensations fassent l'objet de chantage à une signature d'accord. Sachant notamment que de nombreuses problématiques récurrentes ne sont toujours pas réglées, à savoir :

La montée en charge, avec l'arrivée de nouveaux trafics va générer une aggravation de la pénibilité sur la PIC impactant l'ensemble des brigades. A ce titre, il est inconcevable que les éventuelles compensations fassent l'objet de chantage à une signature d'accord. Sachant notamment que de nombreuses problématiques récurrentes ne sont toujours pas réglées, à savoir :

Management :

- Arrêts des pressions et des intimidations en tout genre sur le personnel,
- Stricte application dans les halls de production des points actés en audiences,
- Arrêts des contre-visites médicales et des entretiens de retour.

Promotions

- Mise en place de plus d'équité et de transparence dans les promotions,
- Augmentation significative du nombre de promus dans tous les grades et tous les horaires,
- Réel accès à la promotion des personnes à aptitudes réduites,
- Mise en place de promotions pour les agents du S3C

Les syndicats CGT, CFDT et SUD viennent de déposer un préavis identique. Aujourd'hui, autour des revendications ci-dessous, c'est l'UNITÉ la plus large et la MOBILISATION la plus forte possible qui nous permettront de gagner !

La montée en charge, avec l'arrivée de nouveaux trafics va générer une aggravation de la pénibilité sur la PIC impactant l'ensemble des brigades. A ce titre, il est inconcevable que les éventuelles compensations fassent l'objet de chantage à une signature d'accord. Sachant notamment que de nombreuses problématiques récurrentes ne sont toujours pas réglées, à savoir :

MANAGEMENT : - arrêt des pressions et intimidations en tout genre sur le personnel
- stricte application dans les halls de production des points actés en audiences
- arrêt des contre-visites médicales et des entretiens de retour

PROMOTIONS : - mise en place de plus d'équité et de transparence dans les promotions
- augmentation significative du nombre de promus dans tous les grades et tous les horaires
- réel accès à la promotion des agents à aptitude réduite
- mise en place de promotions pour les agents du S3C
- droit à au moins une promotion pour chaque agent travaillant sur la PIC sans obligation de changement d'horaires

EMPLOIS : - remplacement immédiat de tous les départs et comblement de tous les postes vacants
- transformation en CDI sur la PIC de tous les CDD
- effectifs supplémentaires correspondant à tout nouveau trafic récupéré

INTEMPÉRIES : - neutralisation des journées pour les agents n'ayant pas pu venir au travail
- octroi d'un RC par vacation pour ceux qui sont venus travailler
- arrêt des pressions et intimidations en tout genre sur le personnel